

Sujet : [INTERNET] Enquete d'utilité publique projet routier "Voie de la Soule"

De : Xavier <[REDACTED]>

Date : 14/09/2023 15:21

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire
enquêteur,

Par la présente, je vous signifie mon
profond désaccord au projet routier
"voie de la Soule" du Département.

En effet, ce projet, d'un autre temps,
va à l'encontre des textes de lois et
des orientations nationales ou
locales (loi LEMA, « 3DS », Climat
et résilience, Zéro artificialisation
nette, schéma régional des
Véloroutes et plan vélo du
Département, PLUi en cours
d'élaboration à l'échelle du
Pays-Basque...), et ne va pas dans
le sens des intérêts des citoyens et
de la lutte contre le changement
climatique. L'ancienne voie ferrée
doit être vouée à la création d'une
voie verte dédiée aux mobilités
douces, à l'instar d'autres territoires
limitrophes, et l'actuelle route
départementale n°11 doit être
aménagée pour la sécurité des
riverains et des usagers.

Xavier Perrot, Orthez